

Champs-sur-Marne, lundi 25 janvier 2016

N/Réf. : AMB - NS

Ce document comporte 2 pages de rapport d'essais et 0 annexe.  
Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

**RAPPORT D'ESSAIS N° M367160102**

**Objet :** **RAPPORT D'ESSAI SUIVANT LA NORME  
NF EN ISO 105 B02 de Novembre 2014  
Textiles - Essais de solidité des coloris- Solidité des  
coloris à la lumière artificielle - Lampe à arc au xénon**

**Demandeur :** **CAMIRA FABRICS L  
Meltham Mills, Meltham**

**HD9 4A WEST YORKSHIRE**

Technicien(ne) d'essais

Jennifer VANDERHEUDERLING

Responsable Technique du  
Laboratoire Matériaux  
Nathalie SERRANT

Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à l'échantillon soumis au laboratoire et tel qu'il est décrit dans le présent document.  
Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 2 mois à dater de l'envoi du rapport d'essais. Passé ce délai, ils ne pourront en aucun cas être réclamés.  
Toute communication relative aux résultats des prestations d'essais de FCBA est soumise aux termes de l'article 14 des Conditions Générales de Vente.  
L'accréditation Cofrac Essais atteste uniquement de la compétence technique des laboratoires pour les essais couverts par l'accréditation.  
Les essais marqués (\*) dans ce document ne sont pas couverts par l'accréditation.  
Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.  
Seule la version en langue française fait foi.

*The test results listed in this test report refer only to the sample submitted to the laboratory and such as described in this document.  
The samples tested may be reclaimed by the Company which requested the tests within a 2-month period from the date of dispatch of the test report. After this period, the Company will no longer be allowed to reclaim the samples.  
Any communication of the FCBA test results is subject to the terms of Article 14 of the FCBA General Terms and Conditions of Sales.  
The COFRAC accreditation attests only the technical competence of the laboratories for the tests covered by the accreditation.  
The tests identified by an asterisk (\*) are not covered by the accreditation.  
The COFRAC signed the multilateral agreement of the EA (European cooperation for Accreditation) and of the ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) acknowledging the equivalence of the test or analysis reports.  
Only the French version of this report shall prevail.*

Siège social  
10 Rue Galilée  
77420 Champs-sur-Marne  
Tél + 33 (0)1 72 84 97 84  
www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132  
APE 7219Z  
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois - construction, Ameublement

Date de réception essai : 15/12/2015

page 2/2

Date de réalisation essai : 14/01/2016

Dérogation essai : /

N° de produit : Ma 16-013/C

**Produit testé :** Textile référence ASPECT

#### Descriptif :

complété selon le descriptif fourni par le demandeur.

Type de produit : Woven

Masse surfacique : 325 gsm

Composition : 75 % Trévira + 25 % Polyester

Coloris : Purple

#### Résultats d'essais :

Echantillonnage fait par : Client :  Laboratoire :

Appareillage utilisé : CI 3000+ sans mode à bascule

Méthode 1 et 2

Indice de solidité à la lumière:

Méthode 3 et 4

Indice de spécification : 6

Satisfaisant Indice de la solidité des coloris à la lumière 8 (sur la référence de laine bleue)

Non satisfaisant Indice de la solidité des coloris à la lumière (sur la référence de laine bleue)

Méthode 5

Energie incidente spécifiée :  
Indice de solidité à la lumière :

Conditions d'exposition :

Conditions normales

Conditions limites

Humidité effective basse

Humidité effective élevée

#### Détails opératoires :

#### Avis et interprétation :